

l'accusation continue de la part des Orientaux de vouloir les latiniser. Déjà d'autres papes ont décrété l'intégrité des rites orientaux.

Leon XIII a renouvelé avec sagesse ces décrets : il défend aux prêtres ou missionnaires latins, sous des peines canoniques sévères, d'engager les Orientaux à abandonner leur rite et il facilite le retour au rite national à tous ceux qui, pour une raison ou une autre, auraient passé au rite latin. La femme latine épousant un Oriental peut suivre le rite de son mari et reprendre, si elle le veut, le rite latin lorsqu'elle sera veuve.

D'autres règles soutiennent l'autorité des patriarches orientaux en face des ordres religieux et des missionnaires latins, abolissent en Orient les priviléges spéciaux dont certains ordres religieux sont largement fournis, en un mot, cherchent à inculquer ce principe que les prêtres latins sont en Orient non pas pour latiniser, mais pour porter secours, aider les Orientaux. Pour obvier à de nouvelles difficultés, le Pape défend d'ouvrir en Orient des couvents ou des instituts latins sans son consentement et il insiste avec énergie pour que les Latins, soit prélat, soit vicaires apostoliques, soit missionnaires, comprennent leur rôle et n'aillent pas s'imposer.

Plusieurs journaux répètent à ce sujet une phrase un peu usée et surtout hors de propos. Ils s'écrient *L'Orient aux Orientaux*, et croient traduire ainsi en une forme concise l'idée de la Constitution apostolique. Comme toutes les phrases trop concises, celle-ci aussi prête à l'erreur et à l'équivoque.

Jamais il n'est venu à l'idée des pontifes romains de supprimer cette gracieuse et antique variété dans l'unité de l'Eglise. Si nous autres Occidentaux nous avons plus ou moins découpé nos chasubles, si les Grecs ont cherché à garder la forme antique, si nous prions en latin et qu'en Orient on prie en syriaque, en grec, en arabe, en chaldéen, etc. transformant selon les usages les cérémonies accessoires tout en maintenant l'unité dans la liturgie essentielle, tout cela importe peu. Pourvu que l'essence des cérémonies liturgiques soit sauvegardée avec le dogme, l'Eglise ne fait point d'obstacles.

Cette diversité existe bien aussi dans le rite latin. En France, à une messe solennelle, il y a des suisses majestueux, des enfants de chœur habiles en cardinaux, des surplis plus ou moins ornés. Tout cela diffère de l'usage roumain où le suisse est remplacé par un sacristain en soutane et les enfants de chœur sont à l'avenant. Cependant il y aurait scandale pour plus d'une dévote si l'on se permettait de supprimer le suisse avec sa hallebardé et si le pain bénit n'était point distribué selon une certaine coutume. Il y en aurait bien qui doute aient de la validité de leur messe.

Les Orientaux ne veulent pas qu'on leur supprime leurs cérémonies à eux et le pape leur donne largement raison. En cela l'Orient doit être aux Orientaux, il faut les laisser libres dans leur liturgie et ne pas vouloir faire croire qu'une messe latine est meilleure qu'une messe grecque. Leon XIII veut qu'on respecte et qu'on vénère les rites antiques de l'Orient et que les patriarches avec leurs évêques et leur clergé soient maîtres chez eux comme le sont les archevêques et les évêques en Orient.

Le jour où le respect réciproque ne donnera plus sujet aux équivoques, un grand pas sera fait pour obtenir l'union des dissidents en Orient. Une des difficultés de la solution consiste dans le manque de ressources dont disposent les Orientaux. Leurs églises ont traversé des péripéties et des persécutions variées, des œuvres de zèle et d'apostolat n'ont point pu être soutenues et la formation du clergé a laissé bien à désirer jusque dans ces derniers temps. Des réformes sérieuses ont été faites, mais il reste encore bien des choses à accomplir. L'Occident, avec ses congrégations et ses ordres religieux, jouissant d'une certaine autonomie, a certainement plus de facilités pour l'apostolat.

De plus, l'Oriental n'est pas en général bon administrateur, il dépense beaucoup pour obtenir un maigre résultat, tandis qu'une sœur de charité fait des miracles avec une centaine de francs par an.

L'œuvre d'apostolat de la part des Latins a donc une certaine prépondérance qu'il faut non pas limiter, mais régler pour que les Orientaux ne s'en offusquent point.

Avec le temps, lorsque le clergé oriental aura reçu une préparation plus sévère au point de vue de l'instruction et de la tenue, lorsque, grâce aux fonds que Leon XIII espère recueillir pour subvenir aux besoins des Orientaux et pour leur permettre de créer dans leur patrie des établissements et des séminaires de leur rite, ces difficultés s'adouciront et disparaîtront. Mais, dans le cas actuel, l'Orient a encore trop besoin des ressources de l'Occident pour qu'on puisse ériger en maxime absolue la phrase que tout le monde répète sans connaissance de cause : "L'Orient aux Orientaux".

Ce désir s'accomplira alors seulement lorsque l'Orient fournira le clergé et les missionnaires nécessaires, lorsqu'il aura les ressources propres pour exercer un apostolat fécond sur le vaste terrain qui lui appartient de droit.

Leon XIII ne s'attend pas à un résultat immédiat en Orient, mais sa parole portera des fruits lents mais d'autant plus sûrs.

Son initiative a été merveilleuse, elle pose les jalons de cette grande voie qui doit servir au retour à l'union avec Rome, de ces peuples qui, les premiers, ont vu la lumiére de l'Evangile et de la civilisation chrétienne.

Grâce au document pontifical, les jalousies orientales devront disparaître, les équivoques seront dissipées pour faire place à la vérité et à la bonne foi.

Pour bien des Orientaux non unis, l'unique pierre d'achoppement était la crainte de la suprématie latine, la peur de voir détruire par le Pontife Romain les traditions de leur Eglise qui en même temps sont des traditions sacrées et nationales.

Leon XIII dissipe les faux jugements à ce propos et montre qu'il veut laisser aux Eglises d'Orient l'autonomie des patriarches, les rites, et les coutumes, pourvu qu'elles reconnaissent comme aux temps anciens la primauté de Pierre.

C'est ainsi qu'en conservant la variété des particularités, le Pape veut établir cette sage unité qui donnera une force nouvelle aux peuples orientaux et les fera participer au génie et au caractère viril de l'Eglise d'Occident.